

## Formation Post-permis

Conforme à l'arrêté du 2 mai 2019 relatif à la formation complémentaire prévue à l'article L.223-1 du code de la route

### Public visé :

Tout public répondant aux prérequis.  
Formation ouverte aux titulaires du permis depuis au moins 6 mois et de moins de 1 an.

### Prérequis :

Avoir au moins 18 ans, être titulaire du permis de conduire de la catégorie B.

*Formation accessible aux personnes en situation de handicap.*

### Durée, dates, lieu, horaires

Durée : 7 heures

Lieu : Saint-Pierre, Saint-Paul, Sainte-Marie, Saint-André *selon les nécessités pédagogiques*

Horaires : de 8h à 16h

Dates : *Entrées permanentes*

Délais d'accès : *cf. Conditions Générales de Vente*

### Modalité d'organisation

Nombre de personne : 6 apprenants minimum – 12 apprenants maximum  
*En présentiel, parcours individualisé selon niveau.*

### Moyens techniques et pédagogiques :

Ouvrages spécialisés éditions Code Rousseau et ENPC ou Ediser.

Livret stagiaire individuel. Systèmes audio-visuels (films, diapositives...)

Véhicules : à boîte mécanique ou à boîte automatique de la catégorie B, salles de cours équipées de moyens multimédias, aires d'évolution spécialement aménagées (plateau technique)

Coût pédagogique : 150€ / apprenants

### Objectifs :

Renforcer les compétences acquises par les conducteurs en formation initiale et durant les premiers mois de conduite autonome. Elle vise à réduire la période probatoire à 2 ans au lieu de 3 ans pour les personnes ayant suivi une formation traditionnelle et de 1 an et demi au lieu de 2 ans pour les Conduites Accompagnées.

### Contenu (Cf. programme détaillé) selon l'annexe 1 de l'arrêté du 2 mai 2019 relatif à la formation complémentaire prévue à l'article L. 223-1 du code de la route

- ✓ Présentation de la formation
- ✓ Questionnaire d'autoévaluation
- ✓ Constitution du groupe
- ✓ Traitement du questionnaire de satisfaction
- ✓ Perception des risques
- ✓ Situations complexes
- ✓ Mobilité et thématiques caractéristiques des jeunes
- ✓ Choix de mobilité
- ✓ Bilan avec engagement

### Suivi – Évaluation

- Suivi et évaluation de la formation : feuille de présence, évaluation à l'entrée de la formation, attestation de fin de formation
- Mesure de la qualité globale de la formation, de l'atteinte des objectifs et de l'impact sur la partie théorique et pratique pour le stagiaire : enquête de satisfaction à chaud.

### Méthodes pédagogiques :

Pédagogie participative : elle alternera les apports théoriques et les mises en pratique avec les véhicules sur la piste ou en circulation.

Le formateur suit un plan précis pour aborder progressivement tous les points du programme tant sur le plan théorique que pratique.

### Encadrement – Formateurs :

**Formateurs :** Equipe de formateurs titulaires du Brevet pour l'Exercice de la Profession d'Enseignant de la Conduite Automobile et de la Sécurité Routière (BEPECASER) ou du Titre Professionnel Enseignant de la Conduite et de la Sécurité Routière (TP ECSR)

**Administratif :** Equipe administrative pour la gestion et le suivi des dossiers administratifs.

## Programme détaillé :

### Matinée

#### Présentation de la formation (10 min)

- ✓ Présentation des objectifs
- ✓ Présentation du cadre pédagogique (anonymat, liberté de parole)
- ✓ Cadre réglementaire (horaires, participation active, réduction de la période probatoire)
- ✓ Présentation de la formation (différentes séquences, organisation etc.)

#### Questionnaire d'entrée en formation (15 min)

- ✓ Le questionnaire permet de se définir en tant que :
  - Qu'individu
  - Qu'utilisateur de la route

Le questionnaire permet d'aborder les différentes thématiques de la formation. Le questionnaire porte sur l'élève lui-même (âge, études, loisirs...) et sur son expérience en tant qu'utilisateur de la route (ancienneté du permis, nombre de kilomètres parcourus, véhicule utilisé...)

#### Constitution du groupe (35 min)

- ✓ Se présenter
- ✓ Confronter ses expériences au groupe
- ✓ Découvrir sa singularité
- ✓ Créer du lien

#### Traitement du questionnaire d'auto-évaluation (45min)

- ✓ Confronter ses expériences au groupe
- ✓ Découvrir le groupe

#### Perception des risques (1 heure)

- ✓ Se positionner face au risque
- ✓ Se confronter face à la perception des autres
- ✓ Prendre en compte les différents points de vue pour mieux appréhender le risque

#### Situations complexes (1 heure 15 min)

- ✓ Comprendre et résoudre des situations complexes

### Après-midi

#### Mobilité et thématiques caractéristiques des jeunes (1 heure 45min)

- ✓ Être capable de construire et d'anticiper ses déplacements
- ✓ Prendre conscience des influences du contexte (environnement, pairs, véhicule, etc...)
- ✓ Être conscient des conséquences de ses décisions (personnelles, professionnelles, sociales, etc.)

#### Choix de mobilité (1 heure)

- ✓ Se connaître en tant qu'utilisateur de la route : être conscient de ses choix en matière de mobilité et de déplacement
- ✓ Être sensibiliser aux questions environnementales
- ✓ Découvrir des modes de déplacements alternatifs

#### Bilan avec engagement (15 min)

- ✓ S'engager oralement face à soi-même et vis-à-vis du groupe

